

DROITS DE L'ENFANT : AEDE PRESENTE SON RAPPORT SUR LA SITUATION EN FRANCE



Contacts presse :

Sophie Graillat – 06 99 10 49 37
sophie.graillat@wanadoo.fr
Florine Pruchon – 06 71 99 38 68
fpruchon@solidarite-laique.org

Le Rapport en chiffres – En France

- Près de 3 millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté (Innocenti 2013)
- 8 enfants sur 10 de moins de 3 ans issus de familles pauvres ne sont pas confiés à des structures collectives d'accueil de la petite enfance (DREES)
- 600 000 enfants estimés en situation de mal logement (FNARS)
- 10 % des étudiants mineurs estiment ne pas être suffisamment informés sur la contraception et 41 % sur les maladies sexuellement transmissibles (Forum Français de la Jeunesse, juin 2013)
- le suicide est la 2^{ème} cause de décès des moins de 18 ans et 40 000 tentatives sont dénombrées chaque année (UNICEF 2012)
- Les quelques milliers d'enfants roms sur le territoire sont pour beaucoup privés d'accès aux soins et à des conditions de vie décentes. Plus de la moitié ne seraient pas scolarisés (ERRC 2014)
- 28 % des mesures définitives prononcées par une juridiction pour mineurs sont des peines de prison, dont 8,5 % de prison ferme (Justice, 2013)

Le collectif Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant (AEDE), composé de 56 associations, collectifs et syndicats, présentera le 17 juin son rapport sur la situation des enfants au regard de leurs droits en France. Cette initiative intègre le point de vue des enfants et des jeunes et ouvre le dialogue avec les pouvoirs publics pour faire évoluer la situation à travers des propositions concrètes d'actions.

En 2012, François Hollande promettait de faire de la jeunesse une priorité politique. Si des progrès ont été réalisés, l'application des droits de l'enfant en France est encore loin d'être parfaite. C'est ce que montre le rapport AEDE, qui a été remis à la Secrétaire d'Etat Laurence Rossignol et qui sera présenté lors d'une conférence de presse le 17 juin (cf invitation ci-jointe). Il s'agit du premier rapport véritablement collectif en France; il sera très prochainement présenté au Comité des droits de l'enfant de l'ONU qui examinera en janvier 2016 le cas de la France dans le cadre du contrôle périodique de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Au centre de la démarche : le dialogue et la coopération

Dès sa création en 2013, le collectif AEDE s'est inscrit dans une démarche d'ouverture et de dialogue avec les pouvoirs publics. Ce rapport ne se contente pas de dresser un bilan mais propose également des actions concrètes afin d'améliorer les conditions de vie de tous les enfants sur notre territoire. Il a ainsi pour vocation de devenir un support de concertation pour élaborer une stratégie nationale pour l'enfance et mettre en œuvre des politiques cohérentes et respectueuses des droits de l'enfant.

Valoriser la parole des enfants et des jeunes

AEDE a de plus choisi de donner la parole aux enfants et aux jeunes, premiers concernés, au sein de cet échange. Le partenariat avec les organisations de jeunesse tout comme les témoignages recueillis lors des rencontres ont influencé considérablement la rédaction du rapport. Le droit à la mobilité, plébiscité par les jeunes, en est bon exemple. Une initiative qui met au cœur la parole de l'enfant, comme le préconise la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

17 juin 2015 de 11h30 à 12h30

Dans les locaux de l'APAJH – Tour Maine
Montparnasse – 33 Avenue du Maine –
75015 Paris

